



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AP1E14V1

**CONCOURS EXTERNE  
DES 14,15 ET 16 JANVIER 2014**

**POUR L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS  
DANS LA SPÉCIALITÉ TRAITEMENT AUTOMATISÉ DE L'INFORMATION –  
PROGRAMMEUR SYSTÈME D'EXPLOITATION**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 1**

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 3)

**RÉDACTION D'UNE NOTE SUR UN SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL  
À PARTIR D'UN DOSSIER AFIN D'APPRÉCIER LES CAPACITÉS  
RÉDACTIONNELLES ET DE SYNTHÈSE DU CANDIDAT**

Sujet : À partir des documents suivants, vous rédigerez une note d'environ 4 pages relative à l'illettrisme en France.

**AVERTISSEMENTS IMPORTANTS**

L'usage de la calculatrice, d'un convertisseur, de tout matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**. **Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance **entraînera l'exclusion du concours**.

Veillez à bien indiquer sur votre copie le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée).

**Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen avant le terme de la première heure.**

Le présent document comporte **28** pages

## Liste des documents

**Document n° 1** : « Faire reculer l'illettrisme grâce à la Grande Cause nationale », 5 mars 2013, site internet du gouvernement.

**Document n° 2** : « Agir contre l'illettrisme », 3 juillet 2013, site internet du ministère de l'éducation nationale, portail national des professionnels de l'éducation.

**Document n° 3** : « L'illettrisme touche 7 % des 18-65 ans en France », site internet Le Monde, 18 décembre 2012.

**Document n° 4** : « Apprentissage de la langue, lutte contre l'illettrisme », site internet de la croix rouge.

**Document n° 5** : « L'illettrisme en France », site internet de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, Octobre 2009.

**Document n° 6** : « L'illettrisme, Grande Cause nationale pour 2013 », 1er mars 2013, site internet du gouvernement.

**Document n° 7** : « Illettrisme », site internet de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

**Document n° 8** : « La maîtrise insuffisante des savoirs de base : un obstacle pour s'intégrer au marché du travail ? », Zélie Legrand, Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et Statistiques.

**Document n° 9** : « Illettrisme : le "sexe fort" face à ses faiblesses », Jason Wiels, site internet Le point, publié le 19 avril 2013.

**Document n° 10** : « L'illectronisme, nouvelle grande cause nationale ? », Mathieu Perrichet, site de slate.fr

## Document n° 1

### Faire reculer l'illettrisme grâce à la Grande Cause nationale

En désignant le 1er mars, l'illettrisme Grande Cause nationale 2013, le Premier ministre donne au collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme", composé de plus de 60 associations, l'opportunité de porter au premier rang la lutte contre un phénomène trop méconnu, facteur d'exclusion sociale et économique.

Fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme<sup>1</sup>, le collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme" entend, grâce à la dynamique de la Grande Cause nationale, informer pour développer une prise de conscience du phénomène. Avec 2,5 millions de personnes concernées (7 % de la population de 18-65 ans), la lutte contre l'illettrisme est un enjeu de cohésion sociale. Source d'exclusion, l'illettrisme constitue une gêne au sein de la famille et de la vie citoyenne. Les personnes concernées le dissimulent et ont tendance à s'exclure, sortant parfois du parcours de soins voire des droits fondamentaux.

Enjeu social, la lutte contre l'illettrisme est aussi un enjeu économique. Une meilleure maîtrise des savoirs et compétences de base permet de réduire les conséquences liées à l'exclusion sociale et la précarité économique. Bien que plus de la moitié (51 %) des personnes concernées par l'illettrisme exerce une activité, leur évolution professionnelle reste extrêmement restreinte. Pour Michel Sapin, "l'accès aux savoirs de base constitue l'un des fondements de l'inclusion sociale, de la possibilité de s'épanouir dans son emploi ou encore d'accéder à la qualification."

#### Réapprendre c'est possible !

L'objectif du collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme" est de mettre en place un programme de prévention en familiarisant dès le plus jeune âge les enfants avec l'univers des mots, en accompagnant les parents pour suivre leur scolarité, et en évitant le décrochage scolaire, qui peut amener vers l'illettrisme : "on s'aperçoit que lorsque les adolescents décrochent, quittent l'école, des phénomènes de désapprentissage sont à l'œuvre", constate George Pau-Langevin.

"Réapprendre c'est possible", c'est l'un des mots d'ordre du collectif dont l'objectif est aussi d'établir un programme d'intervention pour donner à tous l'accès à la lecture, l'écriture et aux compétences de base.

#### Chiffres-clés

L'illettrisme est méconnu et assorti de fausses croyances. Contrairement à une opinion répandue :

- l'illettrisme concerne en grande partie des personnes ayant été scolarisées ;
- le phénomène touche tous les âges, tous les domaines et tous les espaces de vie ;
- quelque 53 % des personnes sont âgées de plus de 45 ans et plus de la moitié (51 %) exerce une activité professionnelle. Pour eux, il s'agit de réapprendre, de renouer avec les formations de base : lire, écrire, compter.

*Publié sur le portail du gouvernement, le 5 mars 2013.*

---

<sup>1</sup> L'illettrisme désigne la situation d'une personne ayant été scolarisée mais qui, pour des raisons diverses, n'a pas acquis ou bien a perdu la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il est à distinguer de l'analphabétisme qui désigne l'état d'une personne qui n'a pas été scolarisée et n'a jamais acquis les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul

## Document n° 2

### Agir contre l'illettrisme

Si l'illettrisme est bien un phénomène post-scolaire à proprement parler, les difficultés rencontrées très tôt par l'élève peuvent en être des signes précurseurs. C'est donc dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire qu'il faut prévenir l'illettrisme en apportant des réponses adaptées aux facteurs de vulnérabilité, afin d'assurer une forme d'irréversibilité des acquis de base : c'est le cœur même des missions de l'éducation nationale.

#### QU'EST-CE QUE L'ILLETTRISME ?

L'illettrisme désigne la situation d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages mais qui n'a pas acquis - ou qui a perdu - la maîtrise de la lecture et de l'écriture, en raison d'apprentissages trop fragiles. Dès lors, cette personne ne possède pas les compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante et se trouve particulièrement exposée au risque d'exclusion sociale. Souvent invisible, l'illettrisme est pourtant une réalité partout présente. Aujourd'hui, 2,5 millions de personnes se trouvent en situation d'illettrisme, soit 7 % des personnes ayant été scolarisées en France et âgées de 18 à 65 ans (Insee, enquête « Information et vie quotidienne »). Les évaluations menées dans le cadre de la Journée défense et citoyenneté soulignent que, si 80,3 % des jeunes Françaises et Français de 17 ans sont des lecteurs efficaces, 10,4 % sont en difficulté de lecture et 4,8 % en grande difficulté.

*« [...] L'éducation nationale, les familles, les associations, les collectivités, chacun a un rôle dans la prévention de l'illettrisme. Il convient désormais de donner une impulsion nationale et d'accompagner la mise en cohérence du travail de tous les acteurs.*

*L'illettrisme demeure une réalité relativement méconnue, que les pouvoirs publics ont tardé à appréhender. Le Premier ministre a fait de la lutte contre l'illettrisme la grande cause nationale de l'année 2013. Le Gouvernement entend ainsi prendre la mesure d'un sujet qui suppose un engagement fort et une action concertée des ministères concernés ».*

#### PRÉVENIR L'ILLETTRISME À L'ÉCOLE

La refondation de l'École a pour objectif d'agir le plus précocement possible pour lutter contre les inégalités et favoriser des apprentissages durables et plus solides. Pour ce faire, 60 000 postes supplémentaires seront créés sur la durée du quinquennat pour l'enseignement scolaire ; ils permettront de répondre aux grands axes de la réforme :

- recruter de nouveaux maîtres et restaurer une formation de qualité ;
- donner la priorité à l'école primaire, notamment avec le dispositif « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans les secteurs socialement défavorisés ;
- redéfinir les missions de l'école maternelle, pour en faire un cycle unique et la fonder sur une pédagogie adaptée à l'âge des enfants permettant de jouer un rôle majeur dans le repérage des difficultés et la réduction des inégalités ;
- renforcer les liens entre école maternelle et école élémentaire, école et collège, collège et lycée, pour favoriser la continuité des apprentissages et accompagner les transitions d'un degré à un autre.

Car le rôle crucial de l'école est, d'abord, de favoriser l'entrée dans le langage et son appropriation à travers l'expression orale, puis d'apprendre à tous les enfants à lire, à comprendre les textes, à s'exprimer à l'oral et à l'écrit de manière fluide et efficace. Tout au long de la scolarité, les apprentissages qui permettent d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française se poursuivent, dans l'ensemble des disciplines. Des dispositifs d'aide sont prévus pour accompagner les élèves les plus fragiles et garantir des apprentissages plus solides. Le ministère de l'éducation nationale se mobilise, au plan académique et au plan national, pour développer la recherche et l'expérimentation, consolider la formation des enseignants et mettre à leur disposition des outils et des ressources utiles à l'exercice de leurs missions.

Le ministère de l'éducation nationale développe également des actions partenariales avec l'ensemble des acteurs, et notamment le monde associatif, à destination des enfants et des adolescents. Elles visent à favoriser l'accès aux livres et à la lecture, le goût des mots et le plaisir du texte. Enfin, pour produire tous ses effets, la prévention de l'illettrisme doit être menée dans une relation de confiance avec les familles, grâce à un dialogue restauré entre l'École et les parents, afin d'accompagner au mieux l'enfant en difficulté, tout particulièrement dans les secteurs touchés par la grande pauvreté.

## LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME APRÈS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), les jeunes âgés de 17 ans et plus passent un test de compréhension de l'écrit. Ce dernier vise à repérer les jeunes en difficulté avec la maîtrise de la lecture et la compréhension de l'écrit. Les jeunes scolarisés qui se trouvent dans cette situation bénéficient d'un accompagnement renforcé dans les établissements dont ils dépendent.

Pour venir également en aide à ceux qui ne sont plus scolarisés, un travail est actuellement en cours pour leur offrir des possibilités de réapprentissage, notamment par le biais des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs.

## REMÉDIER À L'ILLETTRISME DES ADULTES : UNE GRANDE CAUSE NATIONALE

Le Premier ministre a souhaité faire de la lutte contre l'illettrisme la « grande cause nationale » pour l'année 2013. Il marque ainsi la volonté du Gouvernement de se mobiliser afin que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'épanouissement personnel, et pour participer pleinement à la vie démocratique.

## UN SOUTIEN À LA PARENTALITÉ POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

Si la prévention de l'illettrisme figure au cœur de l'action du ministère de l'éducation nationale, la participation à des actions de formation des adultes dans ce domaine ne saurait pour autant être absente de sa mission d'éducation, dans le cadre de partenariats, notamment avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Dans ce contexte, les actions éducatives familiales (AEF) ont un rôle majeur à jouer pour fédérer des actions qui s'adressent aux parents en situation d'illettrisme ou de grande fragilité linguistique et à leurs enfants.

## DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES ADULTES

Les Greta (groupements d'établissements publics locaux d'enseignement) proposent des formations spécifiques pour les adultes en situation d'illettrisme, en s'appuyant sur des certifications pour valider les compétences des salariés.

## L'ENSEIGNEMENT EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Pour mieux répondre aux besoins des détenus et éviter de nouvelles ruptures dans leur parcours, l'administration pénitentiaire a mis en place un plan d'action contre l'illettrisme. Des enseignants de l'éducation nationale assurent l'enseignement. Priorité est donnée aux détenus qui ne savent pas lire ou compter, ainsi qu'à ceux qui n'ont pas reçu d'instruction élémentaire ou de formation professionnelle.

*Publié sur le site internet du Ministère de l'éducation, le 03 juillet 2013.*

### L'illettrisme touche 7 % des 18-65 ans en France

*En France, 7 % des adultes de 18 à 65 ans sont illettrés, soit 2,5 millions de personnes, selon une étude de l'Insee rendue publique mardi 18 décembre, qui montre une amélioration de deux points par rapport à la dernière enquête.*

Au total, 16 % des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine éprouvaient en 2011, des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit, selon cette enquête Information et vie quotidienne (IVQ). Pour 11 % d'entre elles, ces difficultés étaient graves ou fortes. Mais ce pourcentage inclut des étrangers n'ayant pas été scolarisés en France, alors que par définition, l'illettrisme ne s'applique qu'aux personnes ayant été scolarisées dans le pays et ne maîtrisant pas suffisamment les compétences de base en lecture, écriture et calcul pour être autonomes. Parmi celles ayant été scolarisées en France, 7 % étaient dans ce cas, et pouvaient donc être considérées comme illettrées.

Lors de la précédente enquête menée sur le même thème en 2004, 12 % des personnes interrogées étaient dans une situation préoccupante par rapport à l'écrit et 9 % étaient illettrées, soit quelque 3 millions de personnes. L'Insee explique cette amélioration notamment par *"l'exclusion du champ de l'enquête 2011 de la génération née avant 1946 présentant un taux élevé de personnes en difficulté (un tiers) et par la prise en compte de jeunes nés après 1986, pour lesquels ce taux est relativement plus faible (soit 10%)"*. Selon l'Insee, *"cet 'effet génération' reflète le développement de l'accès à l'enseignement secondaire"* qui était *"très faible pour les générations nées avant-guerre"*.

#### PERFORMANCES EN BAISSÉ EN CALCUL

L'enquête, fondée sur un questionnaire soumis à 14 000 personnes avec des exercices reprenant des situations de la vie quotidienne (programme TV, CD de musique, ordonnance médicale...), montre que les jeunes de 18 à 29 ans s'en sortent globalement mieux que leurs aînés en lecture et en compréhension orale.

En revanche, la part des personnes très à l'aise en calcul est en baisse par rapport à 2004. 16 % des 18-65 ans ont des performances médiocres dans ce domaine et la part des personnes très performantes âgées de 18 à 30 ans est passée de 36 % à 33 % entre 2004 et 2011.

L'Insee y voit notamment un *"effet calculette"*, l'usage des outils informatiques amoindrissant *"sans doute chez les plus jeunes l'intérêt à maîtriser parfaitement les règles de base du calcul"*.

L'enquête relève également un *"écart marqué"* entre hommes et femmes dans ce domaine : près de 20 % des femmes ont des résultats médiocres en calcul contre 14 % des hommes, et seulement 24 % de femmes ont d'excellents résultats contre 35 % des hommes. Cet *"avantage masculin"* dans les disciplines mathématiques apparaissait déjà en 2004, relève l'Insee, précisant qu'il s'inverse à l'écrit, les femmes ayant l'avantage en la matière (avec 17 % d'hommes en difficultés contre 15 % de femmes).

L'Insee rappelle que le niveau de compétence des adultes est fortement lié au pays et à la langue de scolarisation. Parmi les 16 % de personnes en difficulté à l'écrit, le taux bondit à 61 % chez celles scolarisées hors de France dans une autre langue que le français et à 31 % chez celles scolarisées hors de France mais en français. Outre l'enquête nationale, l'Insee a réalisé plusieurs études régionales. Celle portant sur l'Ile-de-France montre qu'un million de personnes (13 %) sont en difficulté importante face à l'écrit dans la région. Ces personnes ont notamment des difficultés à lire une carte, comprendre un contrat ou rédiger une demande d'emploi. Un chômeur sur six est concerné.

*Site internet Le Monde, 18 décembre 2012.*

## Document n° 4

### Apprentissage de la langue, lutte contre l'illettrisme

Une personne qui éprouve des difficultés à lire, écrire, comprendre et parler le français est une personne vulnérable.

Ses chances de trouver un emploi ou d'y évoluer sont plus faibles que la moyenne. Fragilisée, se sentant différente, cette personne est susceptible d'aller moins spontanément vers les autres.

Adulte, en famille, elle suivra plus difficilement le parcours scolaire de ses enfants. Cette personne risque ainsi de se retrouver en situation d'exclusion.

Pour aider ces personnes, la Croix-Rouge française dispose d'atouts majeurs : son savoir-faire, son expérience et son vaste réseau, rompu au repérage et au soutien des personnes les plus vulnérables, dans une démarche globale.

Ce sont aujourd'hui environ 170 délégations réparties sur la France entière qui s'engagent dans des actions d'apprentissage de la langue, de prévention et de lutte contre l'illettrisme, en complémentarité des pouvoirs publics et de nombreuses associations.

#### Nos objectifs

- **Redonner** accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- **Renforcer** la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image
- **Communiquer** : aider les personnes à mieux parler, écrire, compter
- **Accéder** aux droits et devoirs
- **Valoriser** les compétences et qualités de chacun
- **Favoriser** la réinsertion de ces personnes
- **Prévenir** les ruptures scolaires
- **Prévenir** l'illettrisme dès le plus jeune âge

#### Des ateliers adaptés à la situation de chacun

- **Ateliers d'alphabétisation** destinés aux personnes ne sachant ni lire, ni écrire pour leur permettre de travailler, de se repérer dans l'espace et dans le temps.
- **Ateliers de Français Langue Etrangère (FLE)** s'adressant aux personnes étrangères ou d'origine étrangère, instruites dans leur langue maternelle pour leur permettre d'acquérir une aisance à l'oral comme à l'écrit, d'apprendre les codes sociaux pour mieux s'adapter et plus vite à la vie française.
- **Ateliers de ré-apprentissage des savoirs de base** concernant les personnes dont la langue maternelle est le français, qui ont été scolarisés mais qui ont désappris ou pas acquis les compétences de base.
- **Ateliers d'accompagnement scolaire et de prévention de l'illettrisme** destinés aux enfants en difficulté afin de prévenir toute rupture scolaire et leur donner une deuxième chance en favorisant l'apprentissage par le jeu, grâce à des outils modernes (images, informatique...).

*Site internet de La croix rouge.*



## Document n° 5

### L'illettrisme en France

Qu'entend-on par illettrisme ?

L'illettrisme qualifie la situation des personnes qui éprouvent des difficultés face à l'écrit au point de ne pas lire ou écrire un message très simple de la vie courante, une situation qui s'apparente à un handicap grave dans notre société. Cette notion s'applique aux personnes qui ont suivi une scolarité, on parlera *a contrario* d'analphabétisme pour les personnes non scolarisées. Le phénomène de l'illettrisme constitue à première vue une anomalie là où les systèmes éducatifs permettent à chacun d'accéder à un enseignement de l'écrit, à la différence de nombreux pays du Sud qui ne sont pas en mesure de garantir une éducation de base pour l'ensemble de leurs jeunes.

Dans les pays industrialisés, la perception de l'illettrisme remonte aux années 80/90. Concernant la France, on retiendra l'année 1983 avec le rapport *Des illettrés en France* commandé par le Premier ministre Pierre Mauroy. Le passage du modèle *taylorien* à une organisation du travail de type post-industriel est souvent donné comme explication à l'illettrisme, le recours à l'écrit massif, y compris pour les métiers sans qualification, et l'informatisation rendant l'écrit d'autant plus prégnant et incontournable. Dans les années 2000, la résorption de l'illettrisme devient en France une priorité de l'action publique, il apparaît dès lors nécessaire de mesurer ce nouveau fléau.

La mesure de l'illettrisme en France

L'enquête Information Vie quotidienne (IVQ) a été conduite par l'INSEE en 2004 auprès de 10 000 personnes âgées de 18 à 65 ans. Elle établit que 3 100 000 personnes, soit 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, sont concernées par l'illettrisme.

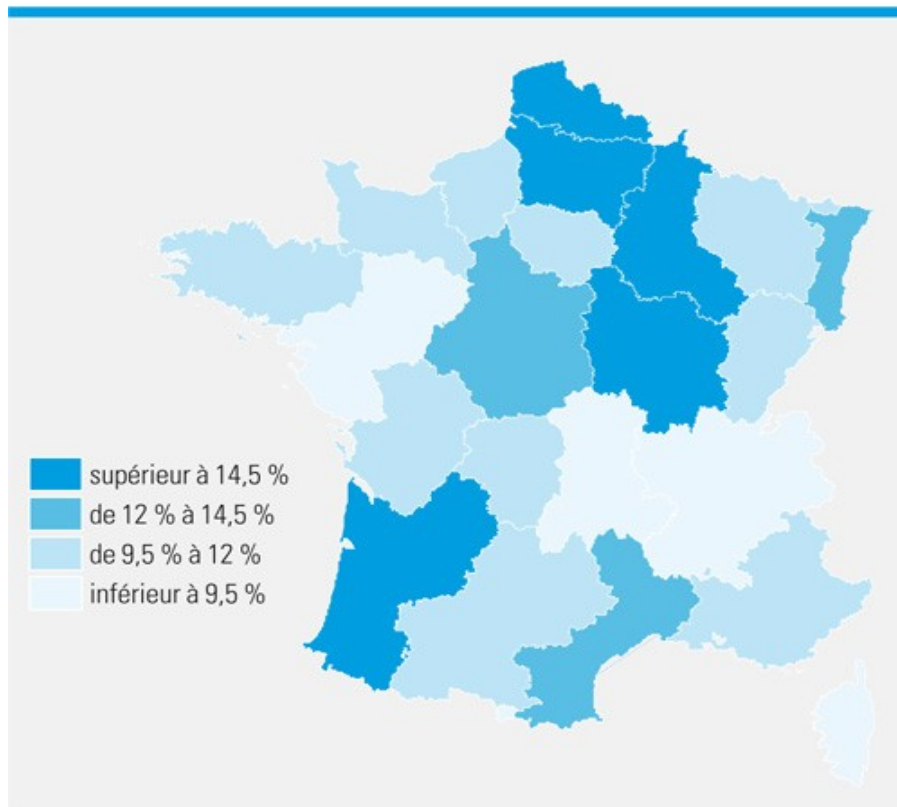
Quelles sont les principales caractéristiques ?

- La proportion de personnes illettrées est plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés : 30 % sont âgées de 46 à 55 ans alors que 9 % ont entre 18 et 25 ans ;
- les hommes sont davantage concernés que les femmes (59 % contre 41 %) ;
- la moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées (zones rurales, villes de moins de 20 000 habitants) ;
- plus de la moitié ont un emploi ;
- parmi les personnes allocataires du RMI, la proportion des personnes en situation d'illettrisme est trois fois plus élevée que dans l'ensemble de la population concernée ;
- 8 % des personnes qui utilisaient exclusivement le français à la maison à 5 ans sont en situation d'illettrisme contre 20 % de celles qui utilisaient une langue étrangère ou régionale au même âge ;
- outre-mer, le taux d'illettrisme en Martinique s'élève à 14 % en 2006 ; ce chiffre est plus élevé que la moyenne nationale (9 %), mais serait *a priori* plus faible que dans les autres DOM-TOM où des enquêtes sont en cours de réalisation (Réunion et Guadeloupe).

Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) sont organisées par les ministères de la Défense et de l'Éducation nationale, en direction de tous les jeunes - garçons et filles - âgés de 17 ans (plus de 700 000 par an). En

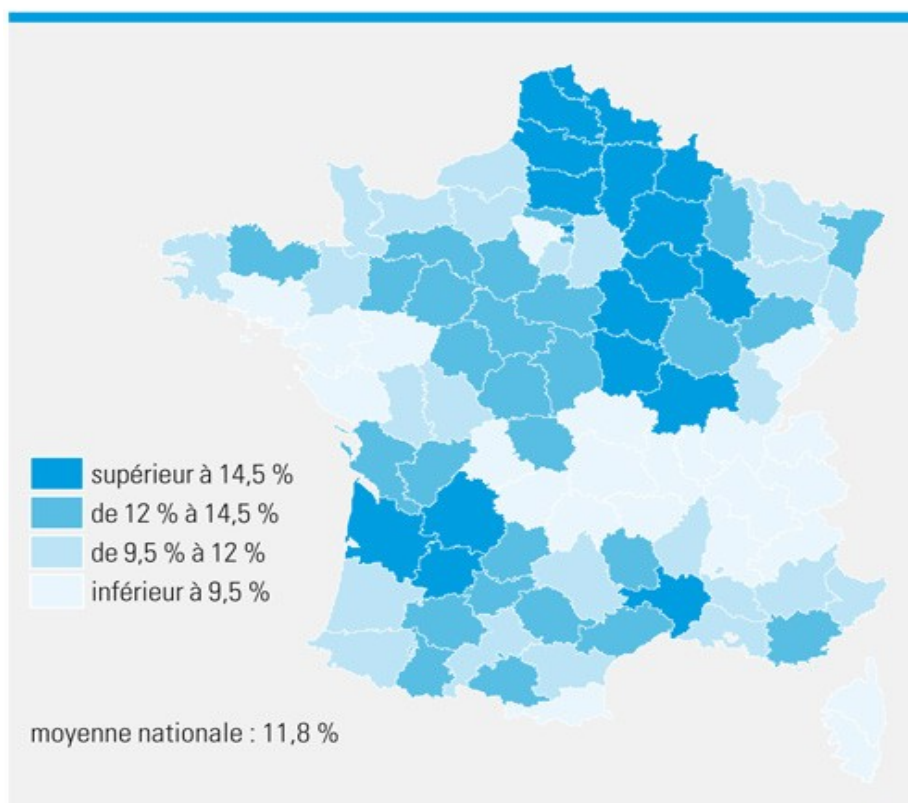
2008, la proportion de jeunes en difficulté de lecture en métropole est de 11,8 %, dont 4,9 % pour les jeunes en grave difficulté de lecture. Ces graves difficultés de lecture s'apparentent à une situation d'illettrisme. Bien qu'obtenus selon une méthodologie différente de l'enquête IVQ de l'INSEE, les résultats des JAPD font néanmoins apparaître que les jeunes connaissent des difficultés moins importantes face à l'écrit que l'ensemble de la population adulte : 4,9 % contre 9 %.

**CARTE 1 – Pourcentage de jeunes en difficulté de lecture selon la région (JAPD 2008)**



Source : ministère de la Défense-DSN, MEN-DEPP

**CARTE 2 – Pourcentage de jeunes en difficulté de lecture selon le département (JAPD 2008)**



Source : ministère de la Défense-DSN, MEN-DEPP

On constate des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale au nord de la Loire, principalement avec la Picardie, le Nord - Pas-de-Calais, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne ; au sud on trouve l'Aquitaine.

[...]

Les départements en tête du classement pour les catégories *en difficulté de lecture et en grave difficulté* sont l'Aisne (24 % en difficulté dont 8,6 % en grave difficulté), la Seine-Saint-Denis (18 et 8,3 %), le Pas-de-Calais (15 et 7,9 %), la Somme (20 et 7,7 %). Si la proportion de jeunes dits en difficultés de lecture sur les trois dernières années (2006 à 2008) oscille entre 11,7 et 12 % en métropole, elle se situe outre-mer autour de 30 % pour la même période.

L'action des pouvoirs publics

Créée en octobre 2000, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) est un groupement d'intérêt public dont le rôle est de :

- promouvoir, tant au niveau national, territorial que local, toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base ;
- fédérer et optimiser les moyens mobilisés par l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme ;
- accompagner et aider les acteurs à se professionnaliser et à développer leurs compétences.

Représenté par la DGLFLF, le ministère de la Culture et de la Communication siège dans le conseil d'administration de l'ANLCI aux côtés des autres administrations de l'État directement concernées par la question de l'illettrisme : ministères de l'Éducation nationale, de la Défense et de la Justice (administration pénitentiaire) notamment. Le rapport au

Parlement sur l'emploi de la langue française rend compte de l'action de l'ANLCI et des pouvoirs publics dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme

L'implication du ministère de la Culture

Là où l'École a échoué dans sa mission d'enseignement, l'action culturelle peut contribuer à susciter l'envie de réapprendre à lire et à écrire autrement auprès de personnes qui ont un jour mal appris puis désappris. Depuis plus de vingt ans, le ministère de la Culture s'emploie à renforcer la coopération entre les institutions culturelles, les professionnels de la culture et les réseaux de lutte contre l'illettrisme.

La direction du livre et de la lecture (DLL) est ici concernée au premier chef, les bibliothèques publiques ont en effet vocation à nouer des partenariats avec les associations et organismes de formation de base ; les médiateurs du livre mettent en place des actions de lecture publique, en particulier des ateliers d'écriture. La délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI) coordonne des dispositifs susceptibles de contribuer à la lutte contre l'illettrisme ; il s'agit là des dispositifs regroupés sous les intitulés « politique territoriale », « politique de la ville », « lutte contre les exclusions », ou « actions en direction des publics spécifiques ». La délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) quant à elle, organise chaque année l'opération des dix mots qui rencontre un grand succès auprès des associations du secteur social engagées dans des actions auprès de personnes en situation d'illettrisme. Les directions régionales des affaires culturelles, en Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne, Picardie et Bourgogne en particulier, participent à *la Semaine de la langue française* en mars. L'opération des caravanes des dix mots est un exemple de réalisation suscitée par les dix mots pouvant parfaitement convenir à des actions de lutte contre l'illettrisme.

*Publié sur le site de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, Octobre 2009.*

## Document n° 6

### **L'illettrisme, Grande Cause nationale pour 2013**

Le label Grande Cause nationale pour 2013 est attribué au collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme". Par cette distinction, le Premier ministre a souhaité "souligner et encourager la démarche de rassemblement des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme".

*Le communiqué du Premier ministre*

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a attribué le label Grande Cause Nationale pour 2013 au collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme", fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Ce label permet à des organismes à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques.

Par cette distinction, le Premier ministre a voulu souligner et encourager la démarche de rassemblement des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme.

Il souhaite également sensibiliser les Français à un problème méconnu et sous-estimé. En France, l'illettrisme ne concerne pas moins de 2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans. Bien qu'elles aient été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne. L'illettrisme est un obstacle dans toutes les sphères de la vie familiale, citoyenne et professionnelle.

En faisant de la lutte contre l'illettrisme la Grande cause nationale 2013, le Premier ministre marque la volonté du Gouvernement de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle, et pour participer pleinement à la vie démocratique.

*Publié sur le portail du gouvernement, le 1er mars 2013.*

## Document n° 7

### Illettrisme

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

#### **Analphabétisme**

On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

#### **Français Langue Etrangère (FLE)**

Pour les nouveaux arrivants dans notre pays, dont ils ne parlent pas la langue, on parle de FLE. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

Ces mots définissent donc des situations bien différentes.

Être illettré, c'est donc ne pas disposer, après avoir pourtant été scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : écrire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre...

#### **Origines du terme « illettrisme »**

Le mot illettrisme est un néologisme créé en 1981 par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit, bien qu'ayant été scolarisées dans notre pays. Auparavant, la définition de l'UNESCO de l'analphabétisme ne permettait pas de faire cette distinction.

860 millions d'hommes et de femmes sont, dans le monde, confrontés à l'incapacité de lire et d'écrire, privés des plus simples compétences de base. Les pays industrialisés, où la scolarité est obligatoire, ne sont pas épargnés.

Pour qualifier cette situation, qui touche tous les âges de la vie, et la distinguer de celle de personnes qui ne sont jamais allés à l'école, la France a donc choisi le terme d'illettrisme. Un mot dur, qui suscite la réaction, l'indignation, mais qui est encore aujourd'hui nécessaire pour que ceux qui y sont confrontés ne soient pas oubliés, car ils ont pour caractéristique de chercher à cacher une situation trop souvent synonyme d'échec. Pourtant faire face aux situations de la vie quotidienne sans avoir recours à l'écrit exige beaucoup de courage et de volonté, et la mise en place d'habiles stratégies de contournement.

#### **Les causes de l'illettrisme**

Dans un premier temps, l'expérience des acteurs de terrain permet de relever une multiplicité de causes qui souvent se combinent entre elles :

- Un passé scolaire douloureux, des situations de rupture, de difficultés familiales, professionnelles, sociales, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire.
- Un effritement des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas utilisées, pratiquées, des problèmes de santé...

Agir contre l'illettrisme, c'est permettre à chacun d'acquérir ou de réacquérir ce socle fonctionnel, cette base de la base en lecture, écriture et calcul, ces compétences de base nécessaires aux actes simples de la vie quotidienne, pour être plus autonome dans sa vie familiale, professionnelle et citoyenne.

La notion d'illettrisme, directement liée aux transformations sociétales et à ses exigences sociale, culturelles, politiques et économiques, évolue en permanence dans une société où les exigences augmentent.

### **Les conséquences de l'illettrisme**

- Le développement d'un sentiment de dévalorisation de soi
- Les difficultés à communiquer, à s'exprimer, à échanger
- Les difficultés à utiliser des biens et des services, à accéder aux soins, au logement, ...
- Les difficultés à accéder à l'information, à construire de nouvelles connaissances
- Les difficultés à accéder à l'emploi, à faire face aux changements dans son entreprise
- Les difficultés à participer à la vie sociale et culturelle

### **Les formes de l'illettrisme**

- Ne pas savoir se repérer dans le temps et dans l'espace et circuler seul
- Ne pas pouvoir faire ses courses
- Ne pas savoir prendre un médicament
- Ne pas savoir lire une notice
- Ne pas savoir utiliser un appareil
- Ne pas pouvoir suivre la scolarité de son enfant
- Ne pas pouvoir entrer dans la lecture d'un livre
- Ne pas pouvoir retirer de l'argent d'un distributeur automatique
- Ne pas pouvoir lire un schéma
- Ne pas savoir lire une consigne de travail ou de sécurité
- Ne pas savoir lire un planning d'horaires de travail
- Ne pas savoir calculer des quantités
- Ne pas pouvoir communiquer avec son entourage au travail (clients, collègues, etc)
- ...

**Si l'un de vos proches ou vous-même êtes confronté à l'une ou plusieurs de ces situations, il s'agit peut-être d'une forme d'illettrisme.**

### **Agir dans tous les domaines : La prévention de l'illettrisme commence très tôt**

C'est une situation qu'il faut tenter de prévenir le plus possible car l'illettrisme prend souvent racine dès l'enfance, et même dès la petite enfance.

Il s'agit de préparer l'entrée dans les premiers apprentissages, de conforter et de consolider les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire. Il s'agit aussi de favoriser tout ce qui familiarise les tout-petits avec le langage, avec l'écrit. Préparer aussi l'entrée dans les premiers apprentissages pour que cette première rencontre ait du sens pour les enfants et sans cesse consolider, conforter la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire.

C'est pourquoi il faut agir sur tous les fronts, à tous les âges de la vie, au plus près des personnes et des territoires et de manière coordonnée et pérenne si l'on veut vraiment prévenir et résorber l'illettrisme : dès la petite enfance, pour aider les jeunes à réussir leur insertion professionnelle, pour sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles et pour rendre effectif l'accès de tous au droit.

Prévenir l'illettrisme dès la petite enfance : pour que les tout-petits se familiarisent avec les livres, à l'âge de l'apprentissage de la lecture pour que les enfants réussissent cette première

phase d'acquisition, pour qu'ils se sentent en confiance et progressent ensuite régulièrement et pour que les familles puissent mieux les accompagner tout au long de la scolarité pour éviter les décrochages et aider les adolescents en difficulté à renouer avec l'écrit.

Agir contre l'illettrisme pour aider les jeunes à réussir leur insertion professionnelle : il s'agit d'offrir aux jeunes une nouvelle chance d'accéder à la pratique de la lecture, de l'écriture et du calcul, condition d'une insertion réussie.

Agir contre l'illettrisme pour sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles : il s'agit de donner aux adultes salariés ou demandeurs d'emploi confrontés à ce problème les moyens d'être plus autonomes pour faire face à des changements, réussir une évolution professionnelle, conserver leur emploi ou en trouver un nouveau.

Agir contre l'illettrisme pour rendre effectif l'accès de tous aux droits : il s'agit de faciliter la capacité à être autonome dans les démarches de la vie quotidienne (accès aux soins, à la culture, aux formalités administratives...).

*Publié sur le site internet de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme.*



## Document n° 8

### **La maîtrise insuffisante des savoirs de base : un obstacle pour s'intégrer au marché du travail ?**

En 2011, 16 % des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine, en situation d'être sur le marché du travail, éprouvent des difficultés dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit. Cette proportion ne varie pas selon le sexe mais augmente avec l'âge. Ces difficultés sont plus courantes chez les personnes sans emploi. 21 % des personnes qui se déclarent au chômage et 37 % des personnes inactives maîtrisent mal l'écrit, contre 13 % parmi celles en emploi. « Toutes choses égales par ailleurs », une mauvaise maîtrise de l'écrit multiplie par 1,7 la probabilité d'être inactif plutôt qu'actif. 64 % des personnes maîtrisant mal l'écrit sont malgré tout en emploi. Leur situation n'est pas sensiblement plus précaire que celle des personnes sans difficulté, mais elles occupent des postes moins qualifiés, où le recours à la lecture, à l'écriture et à l'outil informatique est moins fréquent. En moyenne, à catégorie socioprofessionnelle donnée, elles perçoivent un salaire inférieur aux personnes qui ne rencontrent pas de difficulté à l'écrit. Mal maîtriser l'écrit complique aussi certaines démarches nécessaires pour retrouver un emploi et peut avoir tendance à prolonger la durée de recherche : 30 % des personnes en difficulté à l'écrit se déclarant au chômage cherchent un emploi depuis plus de deux ans et 60 % ont déjà connu par le passé une ou plusieurs période(s) de chômage de plus d'un an.

La prévalence des difficultés à l'écrit est corrélée avec la situation des personnes sur le marché du travail. Si 16 % des personnes de 18 à 65 ans (environ 5 millions de personnes), hors retraités et étudiants, éprouvent des difficultés dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit (lecture de mots, production de mots écrits, compréhension de texte simple), les personnes éloignées du marché du travail en rencontrent plus fréquemment que celles qui travaillent. 21 % des chômeurs et 37 % des inactifs maîtrisent mal la lecture ou l'écriture, contre 13 % des personnes en emploi. C'est ce qui ressort de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) menée par l'Insee en 2011, visant à mesurer le niveau des compétences des adultes à l'écrit, à l'oral et en calcul. Les mauvaises performances ont tendance à se cumuler. Près de la moitié des personnes en difficulté à l'écrit le sont également en calcul. Dans l'ensemble de la population en situation d'être sur le marché du travail, 7 % cumulent les deux types de handicaps : 5 % des actifs occupés, 9 % des chômeurs et 19 % des inactifs. Si les difficultés à l'écrit sont plus fréquentes chez les personnes moins bien insérées sur le marché du travail, 64 % des personnes maîtrisant mal l'écrit sont néanmoins en emploi. Cette proportion est de 83 % chez les personnes qui n'éprouvent pas de difficulté. La part des personnes qui rencontrent des difficultés à l'écrit et qui sont au chômage est un peu supérieure (13 %) à celle des personnes sans difficulté (10 %), alors que 22 % des adultes maîtrisant mal l'écrit sont inactifs contre 7 % des adultes sans difficulté. La maîtrise imparfaite de l'écrit et de la lecture apparaît alors comme un facteur d'exclusion professionnelle durable.

Les femmes en difficulté face à l'écrit sont plus souvent inactives.

Autant d'hommes que de femmes sont en difficulté dans au moins un des domaines de l'écrit. Mais les femmes maîtrisant mal l'écrit sont plus souvent à l'écart du marché du travail : 35 % sont inactives, contre 10 % des hommes dans la même situation. Les difficultés à l'écrit accroissent toutefois davantage l'inactivité chez les hommes : ces derniers sont 5 fois plus souvent inactifs que ceux sans difficulté, alors que pour les femmes, ce ratio est de 2,9. Ainsi, de manière générale, la population inactive est majoritairement féminine (82 % de femmes),

mais la proportion d'hommes est un peu plus importante chez les inactifs en difficulté (23 %) que chez les inactifs sans difficulté (16 %).

En revanche, parmi les actifs, les difficultés à l'écrit accroissent davantage le taux de chômage des femmes : celui des femmes en difficulté à l'écrit est de 20 % contre 12 % pour celui des femmes sans difficulté, soit 1,7 fois plus élevé ; pour les hommes, ce ratio est de 1,5. À l'écrit, les plus jeunes ont de meilleures performances que les plus âgés.

Plusieurs phénomènes expliquent cela. Les générations les plus âgées ont en moyenne suivi des parcours scolaires plus courts ; par ailleurs, plus l'âge de fin d'études s'éloigne, plus les compétences ont tendance à s'éroder. C'est pourquoi les adultes de plus de 50 ans sont surreprésentés parmi les personnes en difficulté face à l'écrit en situation d'être sur le marché du travail (35 %, contre 25 % parmi les adultes sans difficulté). Ceci reste vrai pour les chômeurs, ceux en difficulté face à l'écrit sont plus âgés que ceux qui ne le sont pas (31 % ont moins de 30 ans contre 43 %), ainsi que pour les personnes en emploi (34 % de celles qui rencontrent des difficultés face à l'écrit ont plus de 50 ans contre 24 % parmi celles qui n'en rencontrent pas).

En revanche, il n'y a pas de différence d'âge entre les inactifs quelles que soient leurs performances à l'écrit. Pour toutes les tranches d'âge, le taux de chômage des personnes qui maîtrisent mal l'écrit est supérieur à celui des personnes sans difficulté. L'écart est un peu plus fort pour les jeunes que pour les classes d'âge intermédiaires : 12 points pour les jeunes de moins de 30 ans, contre 4 points pour les 40-49 ans. La formation initiale est un facteur déterminant dans la maîtrise de l'écrit et de la lecture. Plus le niveau d'études est faible, plus les difficultés à l'écrit ont tendance à augmenter. 45 % des adultes en difficulté n'ont jamais été diplômés et 5 % n'ont jamais été scolarisés (contre respectivement 10 % et 0,2 % des adultes sans difficulté). Ils sont 15 % à détenir au moins le baccalauréat.

Pour les personnes maîtrisant mal l'écrit ou la lecture, le diplôme joue tout de même un rôle déterminant dans la situation professionnelle. Les inactifs en difficulté face à l'écrit ont un niveau de diplôme moins élevé que les actifs. 10 % n'ont jamais été scolarisés et 55 % n'ont aucun diplôme, contre respectivement 4 % et 41 % des actifs occupés en difficulté. Ces derniers sont 28 % à posséder un CAP ou un BEP et 16 % ont au moins un baccalauréat.

Parmi les adultes rencontrant des difficultés à l'écrit, le niveau de diplôme varie en revanche peu entre les actifs qui ont un emploi et ceux qui en recherchent un. Le fait d'avoir été scolarisé hors de France ou de ne pas être de langue maternelle française peut aussi expliquer les difficultés à l'écrit en langue française. 31 % des personnes en situation d'être sur le marché du travail et éprouvant des difficultés à l'écrit n'ont pas été scolarisées en France. Parmi les inactifs, ce taux monte à 42 % alors qu'il est de 27 % pour les actifs occupés et de 34 % pour les chômeurs.

Être en difficulté face à l'écrit n'accroît pas la probabilité d'être au chômage ...

Les difficultés à l'écrit sont donc liées en partie à l'âge, au sexe, au lieu de scolarisation et au niveau de diplôme, et ces caractéristiques sont elles mêmes corrélées à la situation sur le marché du travail. Afin de dissocier l'effet propre de chacun de ces facteurs sur la probabilité, d'une part d'être au chômage pour les actifs, et d'autre part d'être inactif, il est nécessaire de réaliser des analyses « toutes choses égales par ailleurs ».

Ainsi, parmi les actifs, rencontrer des difficultés dans un des domaines de l'écrit n'augmente pas la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi, à sexe, âge, niveau de diplôme, pays

de première scolarisation et catégorie socioprofessionnelle identiques. En revanche, être une femme, avoir moins de 30 ans et avoir été scolarisé hors de France sont autant de facteurs qui augmentent significativement la probabilité, « toutes choses égales par ailleurs », d'être au chômage plutôt qu'en emploi.

... mais renforce celle d'être inactif

À l'inverse, dans l'ensemble de la population susceptible de se trouver sur le marché du travail, éprouver des difficultés dans un des domaines de l'écrit multiplie par 1,7 la probabilité d'être inactif plutôt qu'actif à autres caractéristiques identiques. Le fait d'être une femme ou d'avoir plus de 50 ans a toutefois davantage d'influence sur cette probabilité. « Toutes choses égales par ailleurs », avoir des enfants de moins de 14 ans au sein du foyer, ne pas avoir de diplôme ou être ouvrier sont des facteurs qui ont un effet d'ampleur à peu près équivalente à celle de la mauvaise maîtrise de l'écrit.

Éprouver des difficultés face à l'écrit accroît la probabilité d'être inactif à un moment donné (22 % contre 7 %) mais aussi d'avoir eu des expériences professionnelles limitées. Ainsi, les inactifs en difficulté sont nettement moins nombreux à avoir connu une période de travail d'au moins trois mois : 55 % contre 80 % pour les inactifs sans difficulté. L'écart est plus important chez les femmes inactives. Parmi ceux qui ont déjà travaillé, 58 % d'inactifs en difficulté face à l'écrit occupaient un poste d'ouvrier (contre 21 % pour ceux sans difficulté), 36 % un poste d'employé et 3 % un emploi de profession intermédiaire. Si pour les ouvriers et les employés, rencontrer un handicap à l'écrit n'augmente pas la probabilité d'être au chômage, elle augmente celle d'être inactif : 16 % d'ouvriers et 16 % d'employés en difficulté se déclarent inactifs, alors qu'ils ne sont respectivement que 6 % et 10 % à l'être parmi ceux sans difficulté.

Les actifs occupés en difficulté face à l'écrit sont plus souvent ouvriers

64 % des personnes maîtrisant mal l'écrit ou la lecture ont un emploi. Ainsi, rencontrer un handicap à l'écrit n'empêche ni de travailler, ni de disposer de compétences professionnelles. Qu'ils soient ou non en difficulté face à l'écrit, environ 30 % des actifs occupés occupent des postes d'employés. La différence entre adultes en difficulté et adultes sans difficulté devient plus marquée pour les autres catégories. Les salariés en difficulté à l'écrit sont surreprésentés dans les emplois relativement peu qualifiés (50 % sont ouvriers contre 19 % des personnes sans difficulté) et sous-représentés dans les emplois de plus haut niveau (2 % sont cadres et 9 % professions intermédiaires contre 17 % et 26 % lorsque les personnes sont sans difficulté). Cette différence de qualification professionnelle se reflète sur le salaire mensuel net. Une personne ayant des difficultés à l'écrit déclare en moyenne un salaire net inférieur de 450 euros à celui d'une personne sans difficulté.

Cet écart de rémunération persiste, mais dans une moindre mesure, à sexe et à catégorie socioprofessionnelle identiques. A titre d'exemple, un homme employé maîtrisant mal l'écrit déclare gagner en moyenne 1 450 euros par mois, soit près de 200 euros de moins qu'un homme employé sans difficulté face à l'écrit, qui perçoit en moyenne 1 640 euros mensuels. Le constat vaut également pour la catégorie des ouvriers.

En revanche, le statut de l'emploi occupé varie peu en fonction du niveau de maîtrise de l'écrit. Les personnes en difficulté n'occupent pas des emplois sensiblement plus précaires que les autres. Parmi les actifs occupés salariés, le taux d'accès au contrat à durée indéterminée n'est pas significativement différent entre les personnes en difficulté (82 %) et les autres (85 %). Les personnes en difficulté à l'écrit sont un peu plus souvent salariées d'une

entreprise privée ou d'une association (79 %) et moins de l'État (5 %) que les actifs occupés sans difficulté (respectivement 70 % et 13 %). Parmi les salariés des entreprises privées ou des associations, comme des collectivités territoriales, 15 % sont en difficulté face à l'écrit. C'est également le cas de 5 % des salariés de l'État. Les personnes en difficulté représentent 13 % des salariés en CDI, la même proportion des salariés en CDD et 22 % des intérimaires. Les salariés en difficulté sont plus souvent à temps partiel. Ils sont 24 % à déclarer travailler habituellement moins de 35 heures par semaine, contre 18 % pour les salariés sans difficulté. 17 % des salariés à temps partiel sont en difficulté face à l'écrit contre 9 % de ceux qui déclarent travailler plus de 40 heures. Comme dans l'ensemble de la population, le travail à temps partiel concerne principalement les femmes : 45 % des femmes salariées qui maîtrisent mal l'écrit sont à temps partiel contre 10 % des hommes dans la même situation. L'écart est également important avec les femmes salariées sans difficulté à l'écrit : elles sont 30 % à travailler moins de 35 heures par semaine. Les femmes en difficulté n'ayant en moyenne ni plus ni moins d'enfant(s) de moins de 14 ans que les femmes sans difficulté, cet écart peut s'expliquer en partie par la différence de catégorie socioprofessionnelle entre les femmes avec et sans difficulté. Alors que le temps partiel concerne davantage les employés et les ouvriers (respectivement 32 % et 11 %), c'est dans ces deux catégories que se retrouve une majorité de femmes rencontrant des difficultés à l'écrit (respectivement 58 % et 35 %).

[...]

Les personnes maîtrisant mal l'écrit se forment moins souvent

Au-delà de la formation initiale, la formation tout au long de la vie peut permettre de stimuler des compétences acquises initialement, de compléter des lacunes dans certains domaines ou encore d'acquérir de nouvelles connaissances. Mais accéder à la formation continue nécessite souvent une bonne maîtrise de l'écrit, hormis s'il s'agit précisément de formations de remise à niveau dans ce domaine. Les personnes en formation peuvent être mises en situation de manipuler des documents, de produire des rapports ou des notes. Certaines formations ne sont d'ailleurs accessibles qu'après des tests vérifiant que les connaissances pré-requises (qui peuvent être linguistiques) sont maîtrisées.

De fait, les adultes en situation d'être sur le marché du travail qui ont des difficultés dans un des domaines de l'écrit, se forment moins que les adultes qui n'en ont pas. Seuls 34 % des personnes maîtrisant mal l'écrit ou la lecture déclarent avoir suivi une ou plusieurs formations dans les cinq dernières années contre 59 % des adultes sans difficulté. Depuis la fin des études initiales, 53 % en ont suivi au moins une, alors que c'est le cas de 78 % des personnes sans difficulté. Les actifs occupés se forment plus que les chômeurs mais cet écart se réduit avec les difficultés à l'écrit. 41 % des personnes en emploi et 32 % des chômeurs qui maîtrisent mal l'écrit ont suivi au moins une formation lors des cinq dernières années contre respectivement 64 % et 46 % de ceux sans difficulté à l'écrit. Quant aux inactifs, moins de 20 % ont suivi une formation depuis cinq ans, quelles que soient leurs performances à l'écrit.

Les personnes en difficulté face à l'écrit qui ont participé au moins à une formation depuis la fin de leur scolarité ont été interrogées sur la plus longue des formations suivies : les objectifs assignés à cette formation étaient dans 37 % des cas de les aider à mieux faire leur travail et/ou d'améliorer leurs perspectives de carrière (cette part est de 48 % parmi les personnes sans difficulté). Parmi elles, les personnes qui recherchent un emploi ont plus souvent assisté à des formations pour trouver du travail ou pour changer d'emploi ou de métier (33 %). Peu de personnes ont suivi des cours qui avaient pour but principal d'améliorer (8 %) ou d'acquérir des compétences ou des connaissances (10 %).

Parmi les personnes en difficulté à l'écrit qui n'ont pas suivi de formation depuis cinq ans, 23 % auraient eu envie ou besoin d'en suivre une (contre 34 % des adultes sans difficulté). Ce manque de formation paraît plus fréquemment ressenti chez les personnes au chômage maîtrisant mal l'écrit ou la lecture (43 % contre 24 % pour ceux sans difficulté), qui du fait de leur situation, peuvent avoir besoin de suivre une formation pour trouver ou accéder à un emploi précis.

[...]

Zélie Legrand, Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et Statistiques.

## Document n° 9

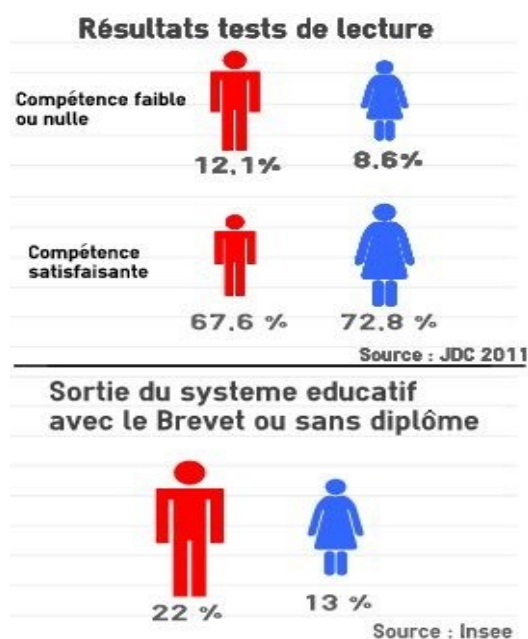
### Illettrisme : le "sexe fort" face à ses faiblesses

Les garçons sont, à âge égal, plus souvent à la peine en lecture que les filles. Un handicap dont l'école commence tout juste à prendre la mesure.

C'est un après-midi tiède et ordinaire au Centre du service national de Versailles. Comme chaque jour ou presque, une centaine de jeunes âgés d'environ 17 ans y défilent. Au cours de leur JDC (Journée défense et citoyenneté), ces futurs électeurs, mélangés sans distinction de religion, d'origine ou de sexe, sont censés assimiler ce que jadis on inculquait en une année. Au-delà de la transmission des valeurs républicaines, cette journée est aussi l'occasion pour la nation de passer ses troupes en revue, avant de les lâcher pour de bon sur le chemin de la vie active ou des études longues.

La seule véritable épreuve est en fait un test de lecture, à partir duquel sont "détectés" ceux dont les acquis sont les plus fragiles. Les vainqueurs de cette bataille avec les mots sont plutôt des filles. Selon les résultats officiels de 2011, identiques à ceux des années précédentes, 12,1 % des garçons et 8,6 % des filles ont une capacité "très faible, voire inexistante", à comprendre ce qu'ils tentent de lire. Ce qui donne, pour chaque classe d'âge, environ 45 000 jeunes hommes contre 30 000 filles maîtrisant très mal leur langue maternelle.

*Alexandre Lemaire, 22 ans, volontaire pour effectuer un service civique de six mois au centre versaillais, est chargé d'effectuer un suivi des ados déscolarisés. Sans lui, ceux qui ne souhaitaient pas se faire aider - aller en mission locale, suivre une nouvelle formation, se tourner vers un des 400 métiers de l'armée - étaient simplement relâchés dans la nature. Il traite en ce moment une cinquantaine de dossiers, majoritairement des garçons. Le profil type ? "Tous ont des problèmes familiaux, ils n'ont pas pu faire leurs propres choix et ont été orientés par défaut", décrit-il. Ses supérieurs ne savent pas si les expériences de suivi rapproché, menées dans la plupart des centres du service national, seront renouvelées en septembre.*



## **L'école redécouvre ses garçons**

Il est déjà bien tard lorsque ces jeunes, bientôt ou déjà majeurs, sont repérés. L'échec, ils l'ont connu tous les jours pendant une bonne décennie passée sur les bancs de l'école à souffrir devant des intitulés qu'ils ne comprenaient parfois même pas. Un gâchis qui, maigre consolation, n'est pas propre à la France, mais à l'ensemble des pays dits développés. Les chiffres des enquêtes internationales Pisa 2000 et 2009 montrent partout des inégalités entre les sexes. Dans les pays de l'OCDE, France incluse, c'est en moyenne un garçon sur quatre qui n'a pas "les compétences suffisantes en lecture", contre une fille sur dix.

Devant ces statistiques, le ministère de l'Éducation nationale a bien dû reconnaître la situation. D'abord en publiant en début d'année un document intitulé "Filles et garçons sur le chemin de l'égalité". Puis en actant dans le rapport de concertation sur la loi de refondation de l'école ce retard masculin : "Les disparités et les acquis se creusent entre filles et garçons, mais désormais au détriment de ces derniers", souligne ledit rapport. Conclusion : après avoir longtemps oublié ses filles au XXe siècle, l'école de la République découvre en 2013 qu'elle néglige maintenant ses garçons !

## **Les effets du genre**

Une "révélation" que la sociologue Marie Duru-Bellat relativise : "Lorsque Ségolène Royal était ministre de l'Enseignement scolaire, on travaillait déjà sur ces questions-là." Mais pour quels résultats ? "C'est vrai que, sous l'influence de Bourdieu et d'autres grands penseurs, les inégalités sociales ont longtemps mobilisé les esprits. On est beaucoup moins sensible aux effets du genre." Pourtant, cette question s'ajoute à celle de l'appartenance sociale et débouche sur des situations de précarité culturelle extrême. "Il ne faut pas parler des garçons, certains parmi les plus aisés s'en sortent parfaitement bien et fourniront toujours les rangs des élites de demain. Il faut mettre l'accent sur cette forte minorité masculine, issue des populations démunies et/ou étrangères : c'est elle qui souffre le plus", précise Marie Duru-Bellat, qui concède qu'on a "une bonne quinzaine d'années de retard sur les États-Unis".

Là-bas justement, décortiquer la construction sociale des sexes ne fait pas peur. Le pays des quotas ethniques ne s'embarrasse pas d'un "homme universel", mais pense les individus de façon pragmatique : à la manière des rats de laboratoire, "males" et "females" sont observés dans les classes en tant que tels. Dans une publication récente, les professeurs en sciences de l'éducation de l'université de l'Illinois Joseph Robinson et Sarah Lubienski détaillent les différentes études menées outre-Atlantique sur les disparités en matière de lecture entre les sexes. Selon eux, les thèses biologistes simplistes, qui prévalaient jusque dans les années 70 "à la fois chez les parents, les professeurs et le reste de la société", ont été petit à petit abandonnées au profit du "contexte culturel". "Les chercheurs, malgré des variations, reconnaissent l'importance des facteurs environnementaux dans le développement des différences entre les genres en termes d'expériences, de valeurs, de croyances et, aussi, de résultats", notent-ils.

## **"Fabrique des machos"**

Alors, à qui la faute ? Comment a-t-on réussi à rendre autant de garçons réfractaires à la lecture ? Pour Jean-Louis Auduc, tout se joue avant même la maternelle. L'auteur de Sauvez les garçons s'en prend à ce qu'il appelle les familles "traditionnelles", comprendre celles qui, "aussi bien en Vendée qu'en Seine-Saint-Denis", font des filles des "auxiliaires assignées aux tâches domestiques" et transforment les garçons en "petits rois". Ce patriarcat, parfois imprégné de valeurs religieuses, catholiques comme musulmanes, prépare mal les garçons à

entrer dans leur rôle d'élève : "Quand vous demandez à une fillette de 4 ans de mettre la table, si elle se trompe, elle est corrigée. Si c'est le garçon, les parents, tellement heureux qu'il rende service, ne le corrigent pas", affirme le spécialiste. Cette situation vicie dès lors le rapport qu'entretient chaque sexe aux tâches scolaires. Si on trouve les premières "si appliquées" et les seconds "tellement brouillons", ce n'est pas pour rien, et ce n'est en rien inné. "Dans une école qui ne pratique pas la pédagogie différenciée, les garçons vont intégrer les difficultés scolaires et survaloriser leur virilité. C'est la fabrique des machos", dénonce l'ex-enseignant.

Alain Bentolila va encore plus loin. À l'occasion du label "grande cause nationale" décerné cette année à la lutte contre l'illettrisme (voir ci-dessous), ce linguiste a envoyé un rapport au Premier ministre sur les ravages de ce phénomène. Selon lui, les garçons qui butent sur la compréhension de l'écrit sont enfermés dans un cercle vicieux : privés de cette "grammaire de la pensée" qu'est le langage, ils n'ont pour seul moyen d'expression que l'exacerbation de leur virilité. Les chiffres de la violence en milieu scolaire, à 80 % masculine, sont là pour le montrer. "L'école est très vite vécue comme une succession de contraintes arbitraires qu'ils supportent difficilement. Ils se serrent donc derrière une ligne de partage culturel que l'institution a de plus en plus de mal à leur faire franchir. Ils n'ont ni les moyens ni le goût de persévérer", regrette Alain Bentolila. Face à ce "divorce scolaire", il plaide pour une "réconciliation" réaliste, qui ne passerait ni "par Victor Hugo ni par le rap". Autrement dit, sans grands discours moralisateurs ni références culturelles qui pourraient enfermer dans une identité.

### **Non-mixité et jeux vidéo**

Des pistes commencent à émerger pour réenchanter l'école. Une étude de l'OCDE publiée en janvier 2012 démontre que la lecture sur support numérique permet aux garçons de combler une partie de leur retard. La navigation virtuelle, l'interactivité et les images les stimuleraient davantage que les filles. "Ils jouent plus souvent aux jeux vidéo et ont en général une approche plus ludique des écrans que les filles, qui privilégient les chats sur Internet", avance Sophie Vayssettes, coresponsable du rapport. Un pays comme la Corée du Sud, qui vise un programme "tout-numérique" d'ici à 2015, obtient d'ailleurs les meilleurs résultats en lecture-écriture et les écarts parmi les plus faibles entre les sexes. Une enquête Pisa approfondie sur l'irruption des nouvelles technologies dans les écoles est en cours et paraîtra à la fin de l'année. Une autre piste risque de déplaire à ceux qui sont plus prompts à s'indigner qu'à expérimenter. Elle consiste à réserver des temps d'enseignement non mixte dès le CP. Pour Jean-Louis Auduc, grand défenseur de la mesure, il s'agirait de "quelques heures par semaine", le temps de se pencher sur les lacunes propres à la gent masculine - en aucun cas d'un retour à la séparation scolaire que l'on a connue jusque dans les années 60. Il faut enfin s'interroger sur la formation des enseignants, qui ont un pouvoir décisif sur la réduction ou non des écarts entre les élèves. Comme le rappelle Marie Duru-Bellat, "les professeurs ne sont pas plus protégés des stéréotypes en vigueur que les autres". Une remise à niveau entre les sexes, voilà un défi de plus à relever, et de taille, pour une école qui cherche à se réorienter.

### **Grande cause, petits moyens**

Le label n'est en fait qu'un passe-droit pour bénéficier d'une visibilité médiatique supplémentaire, y compris sur les grandes chaînes de télévision. Rien qui n'entraîne, en général, une hausse massive des dons ou qui ne vienne renforcer les rangs des bénévoles pour, par exemple, animer des ateliers de lecture. Contactée, l'ANLCI confirme que cette mise en avant devrait surtout servir à améliorer l'image des personnes illettrées, une situation souvent vécue comme stigmatisante.



Toutefois, si l'Agence nationale se dit "préoccupée" par le cas spécifique des garçons, elle n'en fait pas un combat particulier. De plus, sa définition très stricte de l'illettrisme lui fait recenser seulement 4 % d'illettrés entre 18 et 25 ans. Cependant, si l'on prend en compte le "ventre mou" des jeunes qui ont de très grosses lacunes, il faut alors tripler ce chiffre chez les garçons, comme le montrent les résultats de la JDC. Et ne pas oublier que, plus on s'éloigne des bancs de l'école, plus les difficultés ont tendance à s'alourdir.

*Par Jason Wiels*

*Site internet Le Point.fr - Publié le 19/04/2013*

## Document n° 10

### L'illectronisme, nouvelle grande cause nationale ?

Alors que l'illettrisme a été déclaré Grande cause nationale 2013, son avatar numérique, l'illectronisme, toucherait 15% de la population. Mais progrès technologiques et plans d'action aidant, les spécialistes sont plutôt optimistes sur sa diminution progressive.

Selon une étude de l'Insee parue en décembre dernier, la France compte 2,5 millions de personnes illettrées. 7% des adultes de 18 à 65 ans ayant été scolarisés en France, mais ayant perdu les acquis de base, souffrent de ce handicap. C'est pourquoi le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a officiellement érigé l'illettrisme grande cause nationale 2013 le 1er mars dernier.

Or, outre la lecture, l'écriture ou le calcul, une autre compétence clé —selon les termes de l'Union Européenne— est apparue il y a quelques années : la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Si ceux qui lisent ces lignes ne sont, à priori, pas concernés, une partie non négligeable de la population souffre de ce que l'on appelle «l'illectronisme».

La première occurrence du terme serait à attribuer à Lionel Jospin lors d'un discours à Hourtin, en Aquitaine, le 26 août 1999 :

« L'essor des technologies de l'information ne doit pas creuser un "fossé numérique". L'Internet ne doit pas nourrir de nouvelles inégalités dans l'accès au savoir. [...] A travers l'Ecole, en particulier, l'Etat peut prévenir "l'illectronisme", avant qu'il ne devienne un nouvel avatar de l'illettrisme. »

L'illectronisme correspond à un « manque de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation des ressources électroniques », explique Elisabeth Noël, de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

« Une difficulté qui peut se traduire autant par la manipulation de ces nouveaux outils — computer illiteracy— que par une incapacité à accéder aux contenus de l'information numérique et à les comprendre —information illiteracy », précise Elie Maroun, chargé de mission à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Un obstacle technique et intellectuel, en somme.

Cependant, si l'illectronisme est souvent défini comme un néologisme transposant le concept d'illettrisme dans le domaine de l'information électronique et des nouvelles technologies, il s'apparenterait plus, dans sa définition grand public, à de l'« analphabétisme numérique » — soit quelqu'un sans aucune base. Selon Elie Maroun, l'illectroniste au sens strict du terme « désignerait plutôt un adulte qui maîtrisait l'informatique dans les années 80-90 mais qui aujourd'hui n'assimile pas, par exemple, les codes du web et des réseaux sociaux ».

Environ 15% des Français concernés

Au sens large, cet illettrisme « branché », et l'exclusion qui en résulte, toucherait environ 15% de la population selon Bernard Benhamou, délégué aux usages de l'Internet pour le Ministère de la Recherche et de l'Economie numérique.

S'il existe « un lien entre public en difficulté avec les acquis simples, les savoirs de base et l'illectronisme » —Internet est constitué de 90% d'écrit—, comme le relève Frédéric Rampion, chargé de projet au sein de l'association rouennaise Education & Formation, qui vise à former les publics peu ou pas qualifiés à l'acquisition des compétences clés, les

individus en situation de précarité sociale ou économique, les seniors, les non-diplômés ou encore les grands ruraux font aussi partie des populations touchées.

Selon une étude de 2011 du Credoc sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, 42% des Français non connectés invoquent comme frein principal le coût de l'abonnement et de l'ordinateur, ainsi que la complexité de l'outil. « Il s'agit d'une machine qui change de configuration en permanence. Contrairement à un toaster ou un fer à repasser, où un bouton est égal à une fonction, sur Internet un bouton correspond à une multitude de fonctions », détaille ainsi Bernard Benhamou.

### L'e-exclusion, nouvelle source d'inégalités

« Nous vivons à l'ère de la révolution de l'information. C'est une révolution qui offre beaucoup de liberté, un peu de fraternité et aucune égalité », déclarait en 2004 Shashi Tharoor, sous-secrétaire général des Nations unies pour les communications et l'information publique jusqu'en 2007.

De fait, « sans connaissances minimales, le numérique devient une source d'inégalité sociale, culturelle, économique », constate Eric Leguay, consultant expert en médias numériques. « La compétence numérique est devenue une compétence de base pour vivre et surtout travailler. Trouver un emploi sans maîtriser ces outils est aujourd'hui impossible. Il y a un véritable risque d'être largué et de créer une société à deux vitesses », ajoute Eric Rampion.

Alors que de nouveaux usages se sont développés avec le web et que le numérique a investi notre quotidien, les illettrés doivent faire face à de nombreuses difficultés : utiliser un guichet automatique, effectuer des démarches administratives, rédiger un CV et chercher un emploi, un logement, évoluer dans une entreprise, lire un mail...

« Tout est mis en œuvre pour inciter les gens à utiliser de plus en plus les services numériques ce qui accentue davantage encore le sentiment d'exclusion », observe-t-on à l'association Education & Formation. De même, pas un jour ne passe sans qu'un média ne fasse référence à un site Internet auquel ces personnes ne peuvent accéder.

Quant à Bernard Benhamou, il évoque « un enjeu citoyen fondamental. Ne pas pouvoir utiliser ces outils, c'est ne pas pouvoir contribuer entièrement au débat public. Ainsi certaines parties de la population pourraient se retrouver sous-représentées. Or la participation démocratique est essentielle et ne doit pas être élitiste. Il est important de ne pas rester dans un carcan techno-geek, urbain...».

### La lutte contre la « fracture numérique »

« Il fut un temps où la France avait un taux de connexion inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. A présent, on est dans le haut du classement avec environ 78% de la population connectée. Mais il faut poursuivre les investissements, notamment dans le domaine de l'éducation où la France pêche encore par rapport à ses voisins. Dans nos sociétés de plus en plus numériques, le besoin ne s'éteindra jamais. Il évolue au fur et à mesure du temps et des progrès », avertit Bernard Benhamou. « L'Europe a souvent reproché à la France de ne pas assez insister sur l'aspect fondamental du numérique », explique Frédéric Rampion, qui reconnaît néanmoins « les efforts fournis depuis dix ans ».

Avec l'ouverture d'Internet au grand public, dans la deuxième moitié des années 90, l'idée de lutte contre la « fracture numérique » est en effet devenue une obsession dans la classe politique française. A l'image du Plan d'action gouvernemental pour la société de l'information en 1998 et du plan Numérique 2012, où figuraient parmi les priorités l'accès aux réseaux et aux services numériques pour tous ainsi que le développement des outils pédagogiques et de l'apprentissage d'Internet.

« L'Education nationale a mis en place en 2001 le brevet informatique et internet (b2i) et le certificat informatique et internet (c2i) visant à former le citoyen numérique. Des formations obligatoires dans le programme scolaire, garantissant des bases comme pour l'écriture ou la lecture », explique Elie Maroun de l'ANLCI. Quant au ministère du Travail, il propose une formation « compétences clés » avec une option numérique, à l'image de ce que fait l'association Education et formation dans ces centres.

D'ailleurs, le secteur associatif est très présent dans la lutte contre l'illectronisme, notamment par le biais des 5.000 espaces publics numériques installés sur tout le territoire. Ces lieux, qui ont vu le jour il y a quinze ans, proposent des activités d'initiation ou de perfectionnement et offrent un accès libre à Internet. Sans parler de la dernière initiative en date visant à connecter les sans-abris.

« Il faut sensibiliser et former au mieux », insiste Bernard Benhamou. L'important pour Eric Leguay est de « banaliser les outils numériques afin qu'ils fassent moins peur. Il faut positiver et dédramatiser le discours ».

### Vers une démocratisation du numérique

En plus de la pédagogie, « les outils doivent être plus accessibles à tous », selon Bernard Benhamou :

« Les terminaux mobiles et tactiles sont déjà plus ergonomiques et ludiques que les ordinateurs. Les smartphones —dont 46% des Français sont équipés— et les tablettes sont un début de solution contre l'illectronisme mais cela va encore s'améliorer avec les systèmes de réalité augmentée sans interface comme les Google Glass. L'étape à venir sera le sans ordinateur avec les objets connectés et l'informatique ubiquitaire. L'ergonomie sera un des principes de démocratie de nos sociétés numériques. »

« Je ne suis pas pessimiste pour l'avenir car on va vers de plus en plus d'usage adapté et intuitif. La nouvelle génération peut aider à développer et démocratiser les supports », estime Elie Maroun, pour qui l'omniprésence de l'écrit dans le numérique —Twitter, Facebook, mails, SMS— pourrait même en inciter certains à s'améliorer.

Un avis partagé par Eric Leguay qui voit dans « les médias numériques, non pas un facteur aggravant de l'illettrisme mais, avec le temps, un outil de lutte contre celui-ci ». Ironie du sort, si l'illectronisme est un nouvel avatar de l'illettrisme, les nouvelles technologies pourraient finalement s'avérer être un remède à ce dernier.

*Mathieu Perrichet*  
*Site internet de slate.fr*